

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Un-abri-antiatomique-au-fond-de-votre-jardin>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Un abri antiatomique au fond de votre jardin**

27 janvier 2017

Un abri antiatomique au fond de votre jardin



Illustration représentant une famille dans leur abri antiatomique, équipé d'un compteur Geiger, périscope, filtre à air, etc., au début des années 1960.

Pictorial Parade/Getty Images

On pensait l'abri inutile depuis la fin de la guerre froide. Il pourrait pourtant séduire beaucoup de Français angoissés par le nucléaire civil...

En France, pays du nucléaire civil, 58 réacteurs sont en service, répartis dans 19 centrales. La plupart date des années 1980, soit quarante années de fonctionnement. En théorie, ils approchent donc de leur fin de vie, et l'on dénombrait seulement 600 abris militaires et 300 à 400 équivalents privés. Soit environ 1.000 abris pour 66,6 millions d'habitants. Le "taux de protection nucléaire" de la population serait ainsi proche de 0 %...

Extrêmes franco-suisses

Ce taux est de 40 % en Norvège et en Allemagne, de 50% aux Etats-Unis, de 70 % en Chine, en Suède et en Russie. Il avoisinerait les 100 % en Israël et, en Suisse, il est de 104 % ! Il faut dire que notre voisin a imposé leur construction par la loi, en 1963. Bien que cette installation ne soit plus obligatoire de nos jours, s'en dispenser implique le versement d'une taxe. De plus, sa fabrication reste soutenue par une aide gouvernementale... Pas étonnant dès lors que nos voisins helvètes soient les mieux couverts au monde en cas de guerre ou de catastrophe : la Confédération compterait entre 300.000 et 400.000 bunkers privés et publics capables d'accueillir plus de 8,6 millions d'individus.

Trop prudents, les Suisses ? Sans doute. Chez nous, le risque serait pourtant bien réel. Le 26 avril dernier (trois décennies jour pour jour après la catastrophe de Tchernobyl), dans les colonnes du "Monde", le président de l'Autorité de sûreté nucléaire française (ASN), Pierre-Franck Chevet, déclarait que "nous pouvons avoir des séismes ou des inondations supérieurs à ceux prévus, des actes de malveillance contre une centrale... Penser que cela n'arrive qu'aux autres revient à ne pas tirer les conséquences d'un accident". Et deux mois plus tard, le Rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et la radioprotection en France en 2015 mentionnait 774 « événements significatifs » signalés par EDF, dont 67 de niveau 1 (anomalie) et un de niveau 2 (incident) sur une échelle de gravité de 7 unités...

Une inquiétante réalité

Les - très - rares fabricants d'abris antiatomiques civils dans l'Hexagone agréés par le ministère de la Défense l'affirment : c'est cet écart entre une inquiétante réalité combinée à la menace terroriste et les solutions proposées par les autorités qui pousse de plus en plus de Français à s'équiper d'un refuge enterré. "Une douzaine de projets ont vu le jour en 2015, c'est deux fois plus qu'en 2014, et la demande augmente", s'enthousiasme Enzo Petrone, le patron d'Amesis Construction (www.amesis.net), leader supposé du marché (aucun de ces discrets acteurs ne communique de chiffres...), installé à Menton. "Nous totalisons 83 abris depuis notre création, et les demandes de renseignements et de devis se comptent par centaines", se félicite Patrick Courdier, à la tête de Home Protection (abrisdesurvie.wordpress.com), basé, lui, à Toulouse. Mais ils sont aussi unanimes sur un autre point : "Il n'est pas dans la culture française de se protéger soi-même ; dans notre pays, les gens manquent d'information et s'en remettent trop à l'Etat alors que toutes les conditions sont réunies pour que ça explose."

Le sujet est même tabou. "*Nous avons essuyé une fin de non-recevoir de l'ASN quand nous avons voulu discuter des normes d'un abri individuel, se souvient Patrick Courdier. C'est un secteur cloisonné, secret ; seules les grosses boîtes, comme EDF ou Areva, ont accès à ce genre de données.*" En conséquence, les structures vendues par Home Protection depuis deux ans s'appuient sur le travail d'un bureau d'études quand celles d'Amesis sont de fidèles répliques des bunkers helvétiques : "*Je suis dans le métier depuis 1995 en Suisse, officiellement depuis 2012 en France, et je me base sur plus de soixante ans d'expérience*", assure Enzo Petrone, par ailleurs citoyen suisse.

Entretien son bunker

Pour vous équiper de votre propre abri, chaque société propose son système. Ainsi Home Protection commercialise des conteneurs maritimes de différentes tailles transformés en abris. Renforcés et étanchéifiés en atelier, ils sont transportés tout équipés chez les particuliers, où ils sont enfouis. Détail important : "Ils sont tous équipés d'un filtre nucléaire, bactériologique et chimique (NBC), du matériel que seuls des professionnels agréés peuvent poser", dit Patrick Courdier.

Avantage de cette solution : aucune déclaration préalable ni permis de construire ne sont nécessaires pour l'installer. Evidemment, du côté d'Amesis, on juge les conteneurs "peu fiables", le constructeur préférant mettre en avant ses abris "en dur". Des refuges aux murs de 25 cm d'épaisseur en béton prise mer, directement bâtis chez l'habitant. Seuls points communs : ces abris doivent être entretenus très régulièrement pour fonctionner parfaitement le jour J... si besoin.

Combien ça coûte ?

Pour un 10 m² avec 6 lits et équipé (filtre à air, nourriture lyophilisée d'une durée de vie d'un quart de siècle...), comptez 55 000 € chez Amesis. "C'est un investissement à long terme, assure Enzo Petrone. Pour le prix d'un parking, vous avez une pièce à vivre en plus, qui peut servir de salle de loisirs ou de cave..."



L'abri anti-atomique familial proposé par une société française en avril 1983 en France.

© Hugues PANON/GAMMA

L'abri anti-atomique familial proposé par une société française en avril 1983 en France.

© Hugues PANON/GAMMA